

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHONE.
16 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE:

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Célestins, n. 6, au 1er.
A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMPE, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUE-DENUNQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, 17 juillet 1843.

La situation de l'Espagne est déplorable. On croirait que les races espagnoles qui habitent l'Amérique du Sud ont communiqué leur turbulence inféconde aux Espagnols du continent européen. Entre Buénos-Ayres se querellant avec Montevideo et la guerre non moins cruelle que se livrent les partis en Espagne depuis dix ans, la ressemblance est complète. Après mille escarmouches où la gloire n'était pour personne, où la barbarie était des deux côtés, les carlistes furent vaincus; don Carlos passa en France, et subit les conditions de tous les réfugiés, de même que ses fidèles sujets. Bientôt ce fut le tour de la reine Christine, femme ambitieuse et cupide, et dont l'amour même pour ses enfants était généralement contesté. Elle fut chassée de l'Espagne, et personne ne songea à la retenir. Quand un souverain, quand le chef d'un peuple est ainsi expulsé, sans laisser derrière lui des regrets, sans avoir été défendu, est-il bien venu à fomentier des troubles, à diriger des intrigues dans le pays qui l'a rejeté de son sein? Cette expulsion n'est-elle pas un stigmate ineffaçable pour un front de roi, de reine ou de régente? Sans doute, mais l'ambition ne voit pas cela; l'ambition ne voit dans les peuples que des troupeaux qu'on a le droit de tondre et de décimer, pourvu qu'on en soit ou qu'on s'en croie le maître. Aujourd'hui c'est cette femme qui va peut-être remplacer celui qui l'avait éloignée. Espartero avait eu une fortune dont il n'était pas digne, si l'on considère l'Espagne comme le royaume de Ferdinand et de Charles-Quint, mais qui n'était pas si éclatante qu'on se l'imagine, si l'on veut considérer à quel état d'abaissement est tombé ce pays pour manquer de fois fortes et de centralisation. Pour nous du moins, Espartero représentait la négation de Christine; il était l'expulsion incarnée de cette femme qui avait voulu faire en petit ce que la France d'aujourd'hui supporte en grand.

Il n'y a donc pas de sympathies bien vives pour Espartero dans les rangs de la démocratie française, mais on tient encore à lui comme au détenteur d'un pouvoir délégué par le peuple. Voilà pourquoi nous signalons les menées des christinos, voilà pourquoi nous voyons avec peine le gouvernement français ouvrir silencieusement la frontière aux réfugiés christinos pour qu'ils aillent grossir les rangs de l'insurrection. Mais, disent les feuilles amies de Christine, les libéraux français qui font des vœux pour le triomphe d'Espartero sont anglais en cette circonstance. D'abord les libéraux français ne souhaitent la victoire du régent que parce que ce serait le maintien du gouvernement actuel, et par suite quelque repos pour ce malheureux pays qu'un tremblement de terre ne ravagerait pas autant que les discordes civiles l'ont fait depuis tant d'années. En second lieu, qu'a fait jusqu'à présent Espartero pour l'Angleterre? Le gouvernement français a été rempli de mauvais vouloir pour le régent qu'on a traité en usurpateur. Pour une mesquine affaire d'étiquette, M. de Salvandy est revenu solennellement s'asseoir sur son banc de député, au lieu de surveiller nos intérêts en Espagne. Ces intérêts ont donc été désertés par nos agents, tandis que l'Angleterre fait mille avances à Espartero. Celui-ci ne pouvait pas compter sur les puissances du Nord; il n'avait pour appuis possibles que l'Angleterre et la France, et la France lui a complètement échappé. En un tel cas, eût-il été si surprenant que le régent se fût jeté de désespoir dans les bras de la Grande-Bretagne? Cependant il a résisté. Ce traité sur les cotons qu'il pouvait conclure avec les Anglais, ce qui eût été une représaille contre le gouvernement français, si malveillant pour lui, il ne l'a pas conclu, et aujourd'hui encore nous défilons les christinos de citer une seule mesure prise par Espartero à l'avantage de l'Angleterre. Bien plus, quand des contrebandiers anglais se sont présentés devant les côtes de la Catalogne, Zurbano, ce rude instrument, une ces causes au surplus de la perte

du régent, Zurbano, le bras droit du gouvernement de Madrid, s'est montré aussi sévère pour eux que pour son propre pays.

Espartero n'a donc pas favorisé l'Angleterre. Reste à savoir s'il n'eût pas favorisé la France, si le système qui pèse sur nous eût mis de côté certaines sympathies de famille pour l'ex-reine régente. La politique contraire a prévalu. Et qu'en résulte-t-il? C'est que la municipalité de Madrid accuse notre gouvernement d'intrigues, et si violemment que le gouvernement espagnol est obligé de la désavouer.

Quant à l'état militaire de la péninsule, Espartero n'est plus maître que de la capitale, de Saragosse, de Cadix et de quelques points qui suivent la marche de ces villes. Le reste de l'Espagne est livré à un parti qui n'est pas un parti et qui a pour mot d'ordre de ne pas prononcer le nom de Christine. La position de celle-ci n'est donc pas si brillante qu'on la suppose, puisqu'elle est obligée de cacher au peuple espagnol qu'on agit pour son compte, exclusivement, et de ne solder ses agents qu'en dissimulant son intervention directe. Espartero reste à quelques lieues de Valence, à Albaceta. Il attend que la division germe dans cet informe parti, composé de plusieurs partis hostiles les uns aux autres; et diverses correspondances attestent que déjà cette division a éclaté et que les radicaux s'aperçoivent qu'ils sont dupes. Que l'Espagne aise, qu'elle chasse Espartero si telle est sa volonté bien arrêtée; la souveraineté absolue du peuple n'est pas pour nous un vain mot, mais nous croyons qu'elle serait la plus méprisable des nations si elle souffrait que Christine remît le pied sur son sol.

L'administration se montre très-satisfaite du résultat des élections municipales; elle est maintenant pleine de confiance dans l'avenir. Il semble vraiment qu'elle a échappé à quelque danger, qu'elle était menacée dans son existence. Pour notre compte, nous n'avons jamais bien compris ses préoccupations. Avant les élections, elle murmurait contre l'intrigue qui voulait agir malicieusement sur l'esprit des électeurs et les égarer; pendant les élections, il a encore été question de cette malencontreuse intrigue, et aujourd'hui qu'elle a été vaincue, l'administration se réjouit et se flatte enfin d'avoir échappé à ses ténébreuses machinations.

Il est donc positif que les élections ont été travaillées par une coterie cachée que la mairie connaît, mais qu'elle ne désigne pas clairement; qu'il y a eu contre elle des intentions malveillantes qui se sont révélées par des actes dont elle a le secret, mais qu'elle ne veut pas faire connaître.

Nous regrettons vraiment ses réserves. Nous l'avons déjà dit, rien n'est plus misérable que les vagues accusations, que les indications nuageuses. Vous vous plaignez de l'intrigue: eh bien! démasquez-la. Vous l'avez vaincue: dites-nous où elle siègeait. Vous convenez que la politique s'est peu mêlée aux élections: prouvez alors que vous avez été en butte à des agressions qui n'avaient pas pour objet le bien de la cité; alors les positions s'éclairciront, et vous ne ferez plus planer les récriminations indistinctement sur tous les électeurs qui ont soutenu des candidats qui n'avaient pas votre approbation.

Quand l'administration a pour la première fois parlé de l'intrigue qui a surgi pendant les élections, nous l'avons sommée de s'expliquer: elle a gardé le silence; nous le lui demandons encore. Si elle reste toujours muette, qu'en concluons-nous? qu'elle se croit sans doute poursuivie par une pensée hostile qui n'est pas réelle et qui manque de consistance.

Nous ne savons pourquoi l'administration est revenue sur les élections; elle aurait mieux fait de se taire, car ses succès n'ont eu rien de bien glorieux. Elle sait bien que l'opposition radicale

est restée spectatrice de la lutte. Elle sait bien que les membres du conseil qui sont dans les voies de progrès n'ont pas voulu se mêler au mouvement électoral, par suite de motifs peu sérieux selon nous, mais qui n'en ont pas moins déterminé leur conduite. Elle sait bien enfin que si un grand nombre d'électeurs avaient voulu la combattre ouvertement, elle n'aurait pas eu si beau jeu pour faire réussir ses candidats et exécuter ses petites manœuvres qui n'ont échappé à personne.

Du côté de l'opinion radicale l'administration a trouvé des votes opposants, mais elle n'a pas rencontré d'action simultanée opposante. Quant aux légitimistes, elle leur a fait leur part, et par conséquent elle n'a pas eu fort à faire avec eux. Elle n'a donc eu à lutter qu'avec cette maudite intrigue dont le siège était nous ne savons où, dont les intentions nous sont encore inconnues, et dont le but, à ce qu'il paraît, était de renverser M. Terme et ses adjoints.

ANNIVERSAIRE DU 14 JUILLET. — BANQUET DE L'EXTRÊME GAUCHE.

Des députés de l'extrême gauche, des artistes, des hommes de lettres, des propriétaires, des citoyens de toutes les classes, des électeurs de tous les arrondissements de Paris, et des députations de Rouennais et d'Orléanais venues par les chemins de fer qui relient Rouen et Orléans à la capitale, se sont réunis le 14, dans un banquet, chez Lemardelay. Il s'agissait de célébrer l'anniversaire d'une révolution que tant de gens ont aujourd'hui oubliée, mais dont le peuple se souvient aussi bien que de juillet 1830.

On comptait parmi les députés présents MM. Arago, de Courtais, Legendre, Garnier-Pagès, Ledru-Rollin, Vieillard et Carnot. D'autres députés se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion, pour cause d'absence, d'indisposition ou d'affaires sans remise possible.

La table avait été disposée pour cent vingt convives qui tous se sont trouvés au rendez-vous, et à sept heures on s'est mis à table. M. Arago présidait les convives; mais il avait fait violence à sa santé un peu compromise pour assister à cette fraternelle réunion, et vers le milieu du banquet il s'est vu forcé, par l'intensité d'un mal de gorge, à quitter le festin. M. Legendre a présidé à sa place. C'est lui qui a porté le premier toast.

A la révolution de 1789, a-t-il dit, et à celle de juillet 1830! A nos ancêtres en démocratie! Tôt ou tard les exemples qu'ils nous ont légués porteront leurs fruits. (Applaudissements.) Au triomphe de la démocratie! A nos deux révolutions! (Très-bien!)

M. Ledru-Rollin a pris ensuite la parole en ces termes:

A l'Irlande!... à l'Irlande, en qui se personnifient d'une manière si douloureuse et si poignante les misères du prolétariat, et son admirable résignation, et sa mâle énergie; à cette terre que la nature avait faite si belle et si féconde, et dont la tyrannie des hommes a dévoré les richesses au profit de quelques privilégiés; à l'affranchissement de son industrie sacrifiée à des accapareurs étrangers; à la liberté de son culte avili, persécuté, de son culte, dernier refuge et consolation suprême de tant de misères; au sang de ses martyrs d'où naîtraient des martyrs nouveaux; aux peuples enfin qui souffrent en elle ou comme elle, et dont la cause est sainte entre toutes les causes! (Nombreux applaudissements.)

Où, à l'Irlande, au nom de laquelle s'émouvait les secrètes sympathies des nations en dépit de leurs gouvernements! N'entendez-vous pas encore les accents généreux qui viennent de retentir au-delà de l'Océan? Ce sont les républicains d'une autre hémisphère qui s'adressent à la fraternité de la France. Ils invoquent sa glorieuse histoire, ses vœux incessamment renouvelés en faveur de l'héroïque Pologne, la Grèce affranchie par ses armes, la liberté du Nouveau-Monde fondée par ses courageux efforts. Précieux souvenirs, Messieurs, et qu'il faut se rappeler souvent au sein de la corruption qui nous ronge, au milieu de l'abaissement qui nous déprime, pour être fiers encore du nom français! (On applaudit.)

Ce noble appel, ce chaleureux élan du peuple américain restera-t-il sans écho? (Non! non! non! s'écrie-t-on de toutes parts.)

Eh bien donc! portons à nos frères opprimés le témoignage de nos ar-

FEUILLETON DU CENSEUR.

LA VENGEANCE DES TRÉPASSÉS (4).

NOUVELLE.

V. — LA TERRE SAINTE.

(Suite.)

On ne s'aperçoit de la population de l'île que par les croix du cimetière, et l'on s'étonne qu'il y ait tant de défunts dans un pays où l'on voit si peu de vivants.

Au reste, le domaine de la mort ne se borne pas à ce champ resserré: on retrouve à chaque pas l'empreinte de l'impitoyable suzeraine; et lorsque que parmi ces chaumières neuves, ces beaux tilleuls, ces grands noyers, au milieu de ces prairies émaillées, de ces rians vignobles, on découvre ici un pan de mur, là un chapiteau sculpté, plus loin un tronçon de colonne, quelque saint couché dans l'herbe les mains jointes, ou l'entrée basse et voûtée d'un souterrain fermé par des décombres, on voit que Reichenau tout entière appartient à la mort, et l'on croit, au pied de tout objet ayant vie, entrevoir la faulx impatiente de frapper.

Léonor et Christoval avaient, devant leur croisée attenante au jardin de l'auberge, une vieille tour quadrangulaire en pierres grises dont les siècles avaient rongé le ciment, mais retenues aux arêtes et dans le milieu par des lignes de briques rouges qui rayaient l'édifice dans toute sa hauteur. Cette tour avait encore deux étages, comme l'attestaient au dehors deux rangs de petites fenêtres romanes assemblées. Ils apprirent que c'était la tour du monastère bâti par Charles Martel. L'église dans laquelle elle donnait entrée n'était que du temps de Charlemagne, et le chœur même avait été refait sous un roi dont l'âge a détruit la mémoire.

Dès le lendemain de leur arrivée, ils s'empressèrent d'aller visiter ce monument vénérable. Le sacristain qui les conduisait était un vieillard au visage semblable à celui d'un trépassé, mais avec des traits extrêmement doux et une physiologie mélancolique. Il parlait très-bien le français, que Léonor et don Christoval entendaient à peu près comme leur langue maternelle, possédait des connaissances en histoire et en architecture, et, grâce à l'obscurité de l'île, aujourd'hui très-peu visitée, n'avait rien de commun avec les *ciceroni* officiels, race insupportable par son bavardage autant que par ses mensonges.

Regardez cette tour, leur dit-il: elle a précédé neuf autres tours qui ornaient les bâtiments de l'ancien monastère et qui ont disparu avec eux;

vous en verrez le tableau tout à l'heure dans l'église. La tour de Martel a déjà duré deux siècles de plus que n'a duré en Espagne le royaume des Maures, fondé en même temps qu'elle; elle est beaucoup plus vieille que l'établissement des Normands en Angleterre. Cependant elle a été incendiée deux fois par le feu des hommes et une fois par le feu du ciel; ces malheurs l'ont beaucoup diminuée. La voilà: telle qu'elle est, elle durera encore plus que vous et moi.

Nous voici dans le vaisseau, à l'entrée des trois nefs. Remarquez le péristyle où nous sommes: on ne le trouve que dans les églises de la plus haute antiquité. C'est dans ce péristyle, ou plutôt ce *narthex*, que se tenaient, au jour de la primitive église, les pénitents et les cathécumènes, séparés du reste des fidèles par cette rangée de piliers. Ce pilier-ci est encore de la première fondation; les autres sont plus jeunes, comme vous pouvez le reconnaître à la différence de la forme.

Avançons dans cette nef latérale de gauche. Hélas! les vitraux sont brisés; le toit laisse voir le ciel en plusieurs endroits; les dalles du pavé sont descellées et manquent çà et là. Il n'y a que les pierres tombales qui soient restées fidèles au sol où le doigt de la mort les avait fixées. Voilà, contre ces piliers, les tableaux dont je vous parlais. Celui-ci représente le miracle de saint Pirminius, prenant possession de l'île, au VII^e siècle, et en chassant tous les reptiles venimeux. Vous les voyez fuyant à la nage sur les eaux du lac qui en sont couvertes. Ici, le saint fait construire son monastère, et là, vous voyez l'ensemble des bâtiments au temps de leur splendeur, lorsque l'abbaye, semblable à une petite cité, renfermait huit cents moines et resplendissait de l'éclat des vertus et de la science; lorsqu'elle avait pour amis des rois et des empereurs, et pour sujets des ducs, des comtes et des évêques; lorsqu'elle recevait dans son sein Charles-le-Gros, déposé par la diète de Tribur: — voilà sa tombe et son image en pied; — lorsque, enfin, elle était si puissante et si riche, que l'abbé pouvait aller à Rome sans cesser de marcher sur ses terres! Alors Reichenau était grande sur la terre et dans le ciel: Dieu l'honorait par de fréquents miracles, dont vous voyez les principaux retracés dans cette peinture à demi rongée par l'humidité; les grands de la terre la comblaient de privilèges et de présents de toutes sortes. Que reste-t-il de tant d'honneurs et d'opulence? La tour de Charles Martel et un moine, un seul, âgé de quatre-vingts ans. Mais qu'importe! tant que la tour de Charles et le chanoine Sulzer subsisteront, l'abbaye sera représentée. Quand dom Sulzer aura cessé de vivre, quand la tour aura croulé, tout sera fini. Puissent mes yeux ne pas être témoins de cette double catastrophe!

L'aspect de cette église ne justifiait que trop les plaintes douloureuses du sacristain. Toutefois, comme les personnes déçues d'un rang élevé

après l'avoir occupé long-temps, l'église de Reichenau retenait, au sein de son deuil et de sa misère, un je ne sais quel air d'imposante majesté. La grandeur des dimensions, la forme du maître-autel, le chœur entièrement revêtu de chêne noir et fermé dans toute sa largeur par une grille d'un travail exquis; jusqu'à ces peintures envahies par les lichens verdâtres qui servaient de tapisserie à la muraille nue: tout cela avertissait le visiteur d'une splendeur éteinte, d'une gloire rentrée dans le néant.

Le bon sacristain faisait admirer ces détails à Christoval et à Léonor. Il n'oublia pas d'exposer à leur vénération les reliques conservées dans le trésor de l'église: du sang de notre Sauveur un fragment de sa croix, le vase de marbre dans lequel Jésus-Christ fit son premier miracle aux noces de Cana, la crosse d'ivoire et de vermeil de l'abbé Mangold de Brandis, l'émeraude du poids de vingt-cinq livres (don de Charlemagne), laquelle n'est, au dire des experts, qu'une masse de verre coloré: mais elle a été donnée et reçue pour une émeraude, et pendant mille ans elle a été réputée émeraude: c'en est une; il y a prescription sur la qualité.

Tandis qu'ils examinaient curieusement ces intéressantes merveilles, une porte s'ouvrit dans la boiserie, et un personnage de haute taille, un peu voûté, en costume de bénédictin, s'avança, traversa le chœur à pas lents, les yeux fixés à terre, et s'alla mettre à genoux sur les degrés de l'autel. « C'est dom Sulzer, dit tout bas le sacristain; il vient toujours faire sa prière à cette heure... Venez », ajouta-t-il en posant le doigt sur ses lèvres, et, par une autre porte, il les emmena hors de l'église.

Naturellement le sacristain fut questionné sur dom Sulzer; il en fit un éloge complet.

« Dom Sulzer, dit-il, est aussi bon qu'il est savant, et c'est beaucoup dire. Si vous passez ici quelques jours, je vous conseille de l'aller voir. Il demeure là, dans cette maison blanche, à côté de la tour. Vous voyez le préau par la porte ouverte: ce sont les écoles, dom Sulzer les dirige. C'est par ses écoles que Reichenau s'est rendu jadis si célèbre dans le monde, et ses écoles subsistent encore. Il n'en sort plus, comme au temps passé, des papes, des cardinaux et des évêques. Hélas! elles ne forment plus que de pauvres enfants destinés à mener la charrue. Cependant, qui sait? parmi ces enfants, Dieu peut, s'il lui plaît, susciter des princes de l'église. Reichenau n'est pas encore tout à fait éteinte, il peut la rallumer et la faire luire de nouveau sur le monde. Peut-être ce que nous voyons n'est-il qu'un moment d'épreuve; peut-être, au milieu des rustiques écoliers de dom Sulzer, se cache celui qui doit un jour mettre un terme à cette épreuve cruelle. Le ciel a trop aimé Reichenau pour que je puisse croire qu'il l'abandonne à un malheur sans fin. Pardon! je re tombe toujours dans ces illusions qui doivent vous paraître un radotage, une folie. C'est qu'à force

(4) Voir les numéros des 13, 14, 15 et 16 juillet.

dentes sympathies, portons-leur le tribut de nos labeurs; qu'une vaste souscription soit ouverte, qu'elle s'organise sur toute la surface de la France, que le denier du prolétaire se mêle au don du riche dans cette pieuse offrande, qu'elle verse à la caisse du rappel d'abondants secours tant qu'il conviendra au grand politique, au puissant orateur de l'Irlande de la maintenir dans le calme et sur la défensive. (Nombreuses marques d'adhésion.)

Mais que l'Angleterre sache bien aussi, du moment où elle voudrait avoir raison par la violence de tant de droits légitimes, que la France a pu prêter aux peuples, dans leurs luttes décisives, des têtes éprouvées, des cœurs résolus, des bras valeureux, et que l'indépendance du Nouveau-Monde avait été proclamée par de simples citoyens, ses enfants, par de courageux volontaires partis à leurs frais de ses ports long-temps avant que son gouvernement même l'eût reconnue officiellement. (Applaudissements prolongés.)

Messieurs, confondons ensemble ces deux toasts : A l'Irlande opprimée ! A la France ennemie de tous les oppresseurs ! (Nouveaux et unanimes applaudissements.)

Ce toast est suivi d'une longue agitation.

M. Garnier-Pagès : A l'union du parti démocratique !

Messieurs, deux voix éloquentes vous ont proposé de porter deux toasts : A tous les grands souvenirs de la révolution française ! A l'union et à la fraternité des peuples ! M. Legendre et M. Ledru-Rollin vous indiquent par là, Messieurs, et notre point de départ et notre but. Nos pères ont fait effort vers cette noble pensée : la fraternité des citoyens, la fraternité des peuples. Nous poursuivrons, nous devons poursuivre le même but avec énergie, avec persévérance.

Nous le devons d'autant plus que notre tâche est plus facile. Non, plus désormais de ces luttes sanglantes où s'épuisaient les forces de nos pères ! A l'avenir, je l'espère, nos luttes contre les hommes et contre les choses seront des luttes pacifiques.

Cependant, Messieurs, si les difficultés présentes n'entraînent plus les mêmes nécessités fatales, elles nous imposent des obligations également étroites, également impérieuses. Il faut, Messieurs, il faut absolument que le parti démocratique soit puissant, non seulement par le nombre, mais encore par la moralité, par l'intelligence, par l'habileté, par l'union de tous les éléments qui le composent. Il faut que nous donnions à la France un grand exemple ; il faut que nous lui offrons un sujet de comparaison entre le parti démocratique et ceux qui le combattent, entre le système qui nous régit et celui que nous voulons. (Mouvement.)

On disait quelle est la politique de nos adversaires, disons quelle est leur morale, quelle est leur philosophie, comment ils respectent les lois, comment ils entendent l'ordre, comment ils exercent le pouvoir.

Leur politique se résume tout entière dans cet axiome fétide des honnêtes gens : La fin justifie les moyens. Notre politique à nous, c'est qu'il ne faut employer pour gouverner les hommes que des moyens honnêtes. Nous voulons le bien. Le bien seul peut conduire au bien.

L'orateur dit que les moyens de gouvernement des hommes qui nous dirigent, c'est la corruption en haut, en bas, partout. Ils parlent de leur respect pour la loi ; mais voyons leurs actes. La loi sur la garde nationale ? violée ! La loi sur le jury ? violée ! La loi sur les annonces judiciaires ? mal interprétée, violée ! Toutes les lois, jusqu'à la loi fondamentale, sont devenues le jouet de leur caprice.

Quant à l'ordre, regardez autour d'eux : anarchie dans les finances, anarchie dans l'administration, anarchie dans la légalité, anarchie dans les intelligences ! (Mouvement.)

Et le pouvoir ? dans leurs mains, il n'est plus qu'un moyen de jouissance personnelle ; dans les nôtres, il ne sera qu'un moyen de puissance nationale et de moralisation. Nous voulons nous appuyer sur les suffrages de toutes les capacités.

La première condition c'est l'union du parti démocratique ! (Où ! oui !) Sachons nous conduire nous-mêmes pour diriger les autres. Pas de mesquineries critiques les uns des autres ! Serons nous rangs. Citoyens de toutes les professions, prolétaires, industriels, écrivains, hommes de la presse, députés, il faut que nous nous appuyions tous les uns sur les autres ; le succès est à ce prix.

Je porte donc, messieurs, un toast à l'union de tous les démocrates de France ; puisse ce vœu être entendu dans les départements, et que partout on répète ce cri sauveur : Union ! union ! union ! (Salve d'applaudissements.)

M. de Courtais porte la santé des électeurs de Rouen et d'Orléans, qui sont représentés au banquet. Puissent tous les électeurs de France comprendre comme eux et aussi bien leurs devoirs ! (Très-bien ! très-bien !)

M. Marrast boit aux députés de l'extrême gauche, aux anciens et aux nouveaux, qui représentent si bien les intérêts et les vœux du pays ; à M. Dupont (de l'Eure), symbole le plus complet de l'intégrité politique, entré pur au pouvoir et sorti pur des affaires ; à M. Dupont (de l'Eure) qui se recommande à la France par cinquante ans de ligne droite dans la vie publique et privée. (Applaudissements prolongés.)

M. Marrast fait ensuite le tableau des misères de l'Irlande, et déclare qu'il est l'interprète des vœux de l'assemblée en invitant M. Ledru-Rollin à compléter l'œuvre dont il a pris l'initiative et à porter lui-même aux Irlandais le témoignage de la sympathie des Français. (Longue agitation et adhésion unanime.)

M. Carnot, député du 6^e arrondissement : Messieurs, je bois à la presse, non pas seulement à la presse parisienne, mais à la presse départementale. Tant que la presse restera debout, nous aurons des garanties contre un pouvoir violent. N'oublions pas que dans nos départements il y a des écrivains courageux et qui luttent, qui luttent plus paisiblement qu'à Paris parce qu'ils ne sont pas soutenus par la proximité d'un grand foyer. Honneur donc à la presse des départements ! (Vifs applaudissements.)

de vivre avec dom Sulzer, j'ai pris ses sentiments de tendresse et de compassion pour cette infortune si profonde et si inconnue. Dom Sulzer a vécu soixante ans dans l'abbaye. Il y eut un petit garçon, car les pères avaient coutume de s'attacher ainsi les enfants qui annonçaient des facultés brillantes et du penchant à la piété. On les nourrissait, on les instruisait, et quand venait l'âge de faire profession, ces jeunes gens se trouvaient tout façonnés à la vie monastique, déjà riches en savoir, et capables de faire pendant longues années honneur à l'ordre. Il possédait toute l'histoire et les souvenirs de l'abbaye depuis son origine, et son bonheur est de les raconter. Vous verrez chez lui une foule de choses curieuses, notamment une collection de peintures représentant tous les prodiges qui se sont accomplis à Reichenau, à commencer par la vision du moine Wellin jusqu'à l'épouvantable apparition dont fut témoin dom Sulzer lui-même.

Léonor et Christoval ayant témoigné un vif désir d'entendre cette histoire, on s'assit au soleil, en face de la vieille tour, ayant sous les yeux l'extrémité verdoyante de l'île qui se perdait dans les eaux étincelantes du lac, et le sacristain reprit la parole en ces termes :

ADVENTURE DE DOM SULZER.

« En ce temps-là, dom Sulzer n'était pas encore dom Sulzer, mais simple novice, petit abbé à sa première soutane, âgé de quinze à dix-sept ans, je suppose, car il ne m'a jamais lui-même raconté ce fait ; il n'en saurait entendre parler, et plusieurs personnes ayant essayé, à longs intervalles, d'y faire allusion en sa présence, il a toujours été près de se trouver mal, tant les souvenirs de cette terrible histoire lui font encore d'impression après plus de quarante années.

« A cette époque que je dis, il y avait dans l'île un homme de mœurs irréligieuses et même débauchées ; c'était un riche bourgeois de Constance, qui s'était venu établir chez nous pour y vivre grasement de son bien. Quoiqu'il ne fût pas marié, il y avait toujours des femmes dans sa maison ; il faisait des repas qui ressemblaient à des noces. Enfin, dans notre petit pays où la vie a toujours été si réglée, il était un scandale pour tous et pour plusieurs une pierre d'achoppement, car la contagion de son libertinage commençait à se répandre. Assez bon homme au demeurant, et même très-charitable, à ce qu'on dit ; mais, quoique ce soit beaucoup, ce n'est pas tout.

« Sous les règnes de nos grands et sages abbés, comme l'abbé Hatton, l'abbé Waldo ou Frédéric de Wartenberg, lorsque la discipline était dans toute sa rigueur et son énergie, vous pensez bien qu'il n'y en aurait pas eu pour long-temps à couper la racine de cet abus et à faire déguerpir de l'île cet intrus envoyé du démon ; mais alors c'était l'abbé Frédéric de Rosenegg, dont le mauvais gouvernement avait laissé déperir le spiri-

M. Ledru-Rollin se lève, et, répondant aux vœux dont M. Marrast s'est fait l'organe, il déclare qu'il accepte avec empressement l'invitation qui lui est faite. (Approbation.)

Vous comprenez, Messieurs, dit-il, combien il me sera difficile, à moi étranger, d'exprimer aussi bien que je le sens tout ce qu'il y a eu de spontané dans votre invitation, dans votre projet de souscription, et tout ce qu'il y a de chaleureux dans les sentiments qui animent la France en faveur de l'Irlande ; mais je me rappellerai que j'ai agi au nom du peuple, et dans tout le cours de ma mission j'ai présenté à mon esprit cette devise : « Mieux vaut mériter qu'obtenir. » (Très-bien ! très-bien !)

M. Eugène Guilleminot : Messieurs, M. Papineau, ex-président du Canada, n'est pas ici ; mais je prendrai la liberté de me faire son interprète, et je bois au Canada, où sont un million de Français, nos frères. (Approbation.)

M. Degoussé, électeur du 3^e arrondissement, chef de bataillon de la garde nationale : A LA GARDE NATIONALE ! à cette grande institution née, il y a aujourd'hui cinquante-quatre ans, sur les ruines de la Bastille, créée par la révolution de juillet, et qui, malgré les mutilations du pouvoir, ne manquera jamais à son origine démocratique, à son beau nom ! A la réorganisation des gardes nationales dissoutes dans nos plus patriotiques cités par un pouvoir ombrageux parce qu'il n'a pas les sympathies nationales !

La garde nationale, c'est la nation armée pour le maintien des droits et des libertés du pays. Un ministre est venu cette année, avec une outrecuidance inqualifiable, dire à la chambre qu'il savait qu'en maintenant en dissolution permanente les gardes nationales de Lyon, Grenoble, Toulouse, Chalon, etc., il avait agi contrairement à la loi, et qu'il maintenait ce qu'il avait fait sous sa responsabilité. Nous savons tous, Messieurs, que la responsabilité ministérielle est une illusion, hors les moments où le peuple, reprenant sa souveraineté, fait entendre sa puissante voix. Il est douloureux que la chambre ne se soit pas levée en masse pour rappeler M. Ducloux à l'ordre. Espérons qu'une autre législature comprendra mieux son devoir.

A la garde nationale de Paris et des départements !

A dix heures, M. Legendre se lève, et tous les convives l'imitent. En se séparant on se promet que les engagements pris dans cette heureuse soirée seront tenus, et on emporte le souvenir d'une bonne et politique action. Un ordre parfait n'a cessé de régner dans cette réunion démocratique. La police n'a pas laissé voir d'inquiétude ; elle a eu le bon esprit de ne pas montrer de ridicules frayeurs qui moins que jamais auraient eu un prétexte. On s'était contenté de doubler le poste de la Bibliothèque du Roi. Cette précaution était déjà inutile.

Une grande manifestation dont nous donnons plus haut les détails a eu lieu le 14 à Paris. Cette manifestation, pour échapper à l'action de la police qui n'eût certainement pas manqué de l'empêcher si elle eût su qu'elle fût projetée, a dû être restreinte dans des proportions modestes. Une centaine de citoyens seulement, parmi lesquels plusieurs députés de l'extrême gauche, y ont pris part.

M. le ministre de l'intérieur n'a appris que ce matin par le *National* ce qui s'était passé le 14 au soir ; il a aussitôt fait appeler M. le préfet de police, et il s'est plaint à lui en termes très-vifs de ce qu'on avait pu organiser dans Paris un banquet politique de cent couverts sans que l'autorité en fût informée.

Le gouvernement est très-contrarié de la manifestation qui vient d'avoir lieu en faveur de l'Irlande, manifestation qui va s'étendre de Paris à toutes les extrémités de la France et qui rentre dans l'autre côté du détroit. Il craint qu'elle ne soit considérée comme une sorte de déclaration de guerre à l'Angleterre ; car il a été dit dans la réunion qu'au besoin la France ne se contenterait pas d'envoyer des fonds à l'Irlande pour l'aider à résister à ses oppresseurs. C'est là une déclaration assez grave quand on réfléchit qu'elle a été faite dans une assemblée à laquelle assistaient plusieurs membres de la chambre, et c'est ce qui fait surtout regretter au cabinet de n'avoir pu prévenir une démonstration qui blesse au cœur les intérêts anglais dont M. Guizot est le représentant dans le ministère.

Paris, le 15 juillet 1843.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Les obsèques de M. Jean-Baptiste Laffitte ont eu lieu aujourd'hui au milieu d'un grand concours de parents, d'amis et de citoyens réunis pour rendre un dernier hommage à la mémoire du défunt. Le service a eu lieu dans l'église de Saint-Nicolas-d'Antin, d'où le cortège est parti ensuite pour se rendre au Père-Lachaise. Le corbillard était suivi par plus de cent cinquante conducteurs, facteurs et employés de l'administration des Messageries Générales, et par trois cents ouvriers au moins qui travaillaient spécialement pour cette administration. Un grand nombre de voitures de deuil venaient ensuite.

Nous avons remarqué dans le cortège MM. Pierre et Jacques Laffitte, frères aînés du défunt.

A l'arrivée au Père-Lachaise, avant que le cercueil ne fût descendu dans le caveau de la famille, M. Pierre Laffitte a retracé avec émotion la carrière utile et laborieuse de son frère ; tous les assistants, qui étaient encore très-nombreux, se sont associés aux paroles de regret qu'il a fait entendre.

La troupe de ligne et la compagnie de la garde nationale dont M. Jean-Baptiste Laffitte a été long-temps le capitaine lui ont rendu les honneurs militaires qui lui étaient dus en sa double qualité de décoré de juillet et de la Légion d'Honneur.

M. Laity, condamné par la cour des pairs à la peine de cinq années d'emprisonnement pour la publication d'une brochure dont il n'aurait dû avoir à rendre compte qu'au jury, est sorti de la prison de Doullens le 9 de ce mois. M. Laity a subi sa peine sans qu'il lui ait été fait remise d'un seul jour de captivité.

Placé sous la surveillance de la haute police par suite de sa condamnation, M. Laity, à sa sortie de prison, n'a pu choisir sa résidence sans l'agrément de l'administration. Après quelques difficultés soulevées par M. le ministre de l'intérieur, mais assez promptement apaisées, la résidence de Paris lui a été permise.

On a beaucoup exagéré, il y a quelques années, l'importance d'un legs fait à M. Laity par un ancien officier de l'Empire frappé de la sévérité de sa condamnation. Cette fortune inattendue, qu'on disait s'élever à plus de vingt mille livres de rentes, s'est trouvée réduite, après liquidation de toutes les dettes et charges auxquelles il a fallu faire face, à deux mille francs de revenu.

M. le duc d'Aumale est rentré en France il y a quelques jours, et M. le prince de Joinville ne tardera pas à en faire autant. La pensée présente du roi est de réunir auprès de lui tous ses enfants et de ne plus souffrir qu'ils s'en éloignent, à moins pourtant que les chambres ne consentent à instituer une vice-royauté en Algérie, proposition qui leur aurait été faite depuis long-temps si l'on n'avait craint de blesser l'Angleterre, et à offrir cette vice-royauté à M. le duc d'Aumale, qui, au dire des journaux courtois, s'en est mille fois rendu digne par son brillant fait d'armes contre la smalah d'Abd-el-Kader. Dans ce dernier cas, le roi consentirait à ce que M. le duc d'Aumale s'éloigne de Paris ; mais si on ne lui offre pas cette position, qui, d'ailleurs, lui donnerait la haute-main sur l'armée d'Afrique, il restera à Paris avec tous ses frères, placés, comme chacun sait, dans toutes les spécialités de l'armée, et destinés à en devenir les chefs.

Le roi dispose tout en prévision des difficultés que la transmission de la couronne pourra rencontrer quand la mort viendra lui imposer son funeste tribut. Si M. le duc de Nemours était alors abandonné à lui-même, cette transmission pourrait être plus difficile ; mais avec l'aide de ses frères le régent sera en meilleure position, on le croit du moins, pour saisir le pouvoir et prendre le maniement des affaires d'une main assez ferme pour ne pas le laisser échapper. De là la volonté bien arrêtée du roi de ne plus souffrir que ses fils s'éloignent de Paris à des distances qui ne pourraient pas être rapidement franchies. Plus de voyages à l'étranger pour les jeunes princes, plus d'excursions à travers les mers pour M. de Joinville ; désormais il faudra que son activité, aussi bien que celle de ses frères, trouve à s'occuper à Paris.

Le roi avait espéré un instant qu'on pourrait faire exception à cette résolution en faveur de M. le duc d'Aumale, pour lequel on avait un instant rêvé les gloires de la couronne d'Espagne ; mais il paraît qu'il faut renoncer aux espérances qu'on avait conçues de ce côté.

L'Angleterre a déclaré qu'elle déclarerait la guerre à la France plutôt que de consentir à ce qu'un prince français allât s'asseoir sur le trône d'Espagne, et la seule concession qu'elle ait bien voulu nous faire dans cette question, c'est de se renoncer à ce que la place fût prise par un prince de la famille Cobourg. Les chances en ce moment sont pour un des fils de l'infant don François de Paule, qui serait accepté comme transaction, sa nullité ne devant porter ombrage à aucun des deux gouvernants, et l'Angleterre étant bien certaine de conserver avec lui l'influence qu'elle exerce déjà dans les affaires de la Péninsule.

Chambre des Pairs.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

PRÉSIDENCE DE M. PASQUIER.

Séance du 15 juillet.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal est adopté.

M. D'ALBUFERA dépose le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à un échange d'immeubles entre la ville de Lyon et le domaine de l'Etat.

M. DE BARANTE donne lecture du rapport de la commission chargée

Trente pas plus loin, le chien se tut de lui-même et se blottit dans un buisson. « Diable soit de la bête ! dit le père Dominique impatient ; il va nous retarder. Laisse-le. » Comme il achevait ces paroles, ils virent devant eux, plantée au milieu du chemin, la figure de celui qu'ils croyaient agonisant dans son lit. « Où allez-vous ? leur demanda-t-il d'une voix grave. — On est venu nous dire que vous étiez à l'extrémité. J'allais vous confesser et vous donner l'extrême-onction. — N'allez pas plus loin, je suis mort ! La justice de Dieu m'a surpris dans l'impuissance finale : je suis damné ! damné pour avoir différé ma conversion ! damné à cause de votre faiblesse coupable et de votre lâche indulgence ! C'est vous qui m'avez précipité dans une éternité de douleurs. Vous qui êtes l'auteur de ma misère, il est juste que vous la partagiez. Venez donc. » En parlant ainsi, le mort allongea le bras et toucha l'épaule du père Dominique. Au même instant, sans bruit, sans secousse, ils disparurent tous deux comme une fumée qui s'évanouit en l'air... Dom Sulzer revint à l'abbaye. Il fut trois mois malade de la terreur qu'il avait éprouvée. On croyait qu'il succomberait ; il guérit cependant ; mais personne, depuis cette époque, ne l'a vu rir.

« Et savez-vous la place exacte où s'est accompli ce miracle ? C'est celle où nous sommes assis. Retournez-vous : voilà, sur notre tête, la croix qui a été élevée en commémoration. On l'appelle la croix du Dammé ! »

VI. — LÉONOR TROUVE LE REPOS.

Don Christoval et Léonor avaient loué une petite maison dans l'île, non loin de la demeure du chanoine Sulzer dont ils avaient fait leur ami. Ils vivaient là parfaitement heureux. Don Sébastien leur envoyait tous les trois mois un quartier des rentes de don Christoval, et ce revenu, qui, dans une ville, eût été à peine suffisant, leur faisait à Reichenau une véritable opulence, jusqu'à leur donner un superflu dont Léonor soutenait quelques pauvres familles. Leur nécessaire leur coûtait peu, et leurs plaisirs ne leur coûtaient rien. Ces plaisirs consistaient dans la promenade, la lecture, la musique.

Souvent ils allaient s'asseoir au pied d'une grande croix plantée sur le point le plus élevé de l'île, au milieu des vignes. Du haut de ce belvédère, ils jouissaient d'une vue ravissante : ils dominaient tout le lac, à l'extrémité duquel l'œil découvrait, au midi, les tours de Constance inondées de lumière, qui semblaient une ville fantastique perdue dans les nuages ; de l'autre côté se découpaient sur un fond clair les vagues ruines de quelques manoirs perchés comme de vieux nids de vautours sur ces montagnes bizarres qu'on appelle, en allemand le Mont-aux-Grues et les Monts-Jumeaux ; en face s'allongeaient sur la rive de riantes collines, et sur un dernier plan beaucoup plus reculé montaient plusieurs étages

d'examiner le projet de loi relatif à l'acquisition de l'hôtel Cluny et de la collection de M. Dusommerard.
M. DE LAPLACE donne lecture du rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi tendant à ouvrir un crédit de 15,000 fr. pour la réimpression des œuvres de Fermat.
M. DABU donne lecture du rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif au chemin de fer de Marseille à Avignon.
La chambre ne se trouvant pas en nombre pour voter les projets de loi à l'ordre du jour, la séance est levée à quatre heures.

Bulletin de la Bourse de Paris du 15 juillet 1843.

Bourse d'aujourd'hui ne présente qu'un bien faible intérêt.
L'endant toute la durée, la rente est restée entre 80 30, cours d'ouverture, et 80 35.
Au moment de la clôture, on a essayé de forcer les cours en hausse, et la rente a fermé au parquet à 80 40.
A quatre heures, elle était dans la coulisse à 80 37 1/2.
Cinq pour cent. 121 85
Quatre et demi pour cent. 109 50
Quatre pour cent. 104
Trois pour cent. 80 35
Actions de la Banque. 3290
Obligations de Paris. 1507 50
Rentes de Naples. 106
Rentes de Rome. 103 0/0
Etats Romains. 0/0
Dette active d'Espagne. 0/0
Cinq pour cent belge. 0/0

CHEMINS DE FER.	
Paris à Rouen.	662 50
Paris à Orléans.	667 50
Rouen au Havre.	517 50
Strasbourg à Bâle.	195

Tous les organes de la presse apprécient à leur point de vue les travaux de la session. Tandis que le *Journal des Débats* s'extasie sur tout ce qu'a fait la majorité, il est intéressant de voir la presse de l'opposition la plus avancée se montrer plus impartiale dans son jugement et reprocher à ses amis mêmes, avec une indépendance dont la sincérité ne saurait être révoquée en doute, car il est toujours pénible d'adresser des reproches à ses amis, d'avoir laissé passer la session sans rien faire, sans rien tenter qui dût répondre à ce que le pays attendait de la nouvelle chambre et surtout des hommes qui s'étaient présentés comme ceux sur qui il pouvait le plus compter. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans la *Revue Indépendante* :

« Quand on jette un coup d'œil rétrospectif sur la session qui vient de s'écouler, on ne sait ce qu'on doit le plus déplorer de la stérilité du résultat ou de l'attitude de l'opposition et du pouvoir dans les diverses discussions qui se sont présentées.

« De tous les chemins de fer dont on avait fait si grand bruit, on n'a voté que le tronçon d'Avignon à Marseille et celui d'Orléans à Tours; la loi sur le rachat des canaux, si importante et si vivement attendue, a été ajournée; il en a été de même du projet de loi sur les patentes et de celui sur le système pénitentiaire. La certitude d'un échec a fait retarder à dessein la discussion de la loi sur les ministres d'état. De toute cette avalanche de projets dont le ministère avait accablé la chambre au commencement de la session, il ne sera resté, en définitive, que la loi sur la police du roulage et la loi des sucres. Tel est l'actif du bilan parlementaire.

« Quant au ministère, battu sur la question du droit de visite, battu sur la question de l'enquête, battu dans la loi des sucres et dans la loi des monnaies, repoussé dans sa demande de crédits pour nos établissements de l'Inde, il a vécu pendant toute la session, comme Guahumara, « de ce qui fait mourir. » Il n'a obtenu son budget qu'en consentant, sans combat, 14 ou 15 millions de réductions; dans la plupart des cas, il n'a été heureux que parce qu'il se mettait à la suite de la chambre, cherchant plutôt à pressentir son opinion qu'à lui imposer la sienne de haute lutte et par conviction.

« Ce renoncement du ministère dans les moindres questions d'affaires est un symptôme déplorable que nous ne saurions trop signaler. Le pouvoir s'ennuie à suivre ainsi les fluctuations des volontés et des intérêts individuels; en abdiquant son initiative, il perd le sens de sa haute mission, il affaiblit peu à peu le principe d'autorité dont il est dépositaire.

« Si au moins cette direction qu'il abdique passait dans d'autres mains! mais non! Il n'y a pas plus de volonté et de système dans la majorité de la chambre que dans le ministère; tout y flotte au gré de passions et d'intérêts sans cesse variables et souvent contraires. La direction ne peut venir de là.

« Si le pouvoir s'est montré faible, timide et sans initiative, que dirons-nous de l'opposition? Elle a continué cette misérable guerre de tactique qui consiste à harceler son adversaire sans oser jamais l'aborder en face. Au lieu d'opposer hardiment principe à principe, système à système, comme l'y engageait M. de Lamartine, elle a épuisé tous ses efforts dans une petite lutte de détail qui ne pouvait exciter aucun intérêt en dehors de l'enceinte parlementaire où elle se livrait. Ses propositions microscopiques de réforme ont subi le même sort que les projets de gouvernement; elles ne se liaient à aucun plan général de politique, elles étaient

de glaciers dont les cimes colossales, éblouissantes de neige, se confondaient avec le ciel. Cette croix était le but favori de leurs courses, soit au lever de l'aurore, soit au coucher du soleil. Assis sur un banc de bois, en présence de cette belle nature d'un aspect si divers et si paisible, ils allaient à repasser les souvenirs de leurs aventures et finissaient par remercier la Providence qui leur avait inspiré de venir se réfugier dans l'île-Sainte. Quelquefois ils apportaient une guitare et s'amusaient à chanter les airs les plus caractéristiques de l'Espagne, boleros, tirannas, seguidillas, parmi lesquels on pense bien que *Marinero del alma* n'était pas oublié. Léonor prenait plaisir aussi à imiter d'inspiration ces mélodies arabes que les Bohémiens font entendre dans les villages, à la porte des auberges, et qui sont connues en Espagne sous le nom de *cagnas*. Ce sont des tenues plaintives, brusquement interrompues de quelques notes rapides, au gré de la chanteuse; et ce chant empreint d'une tristesse ardente et passionnée, ce chant capricieux, dépourvu de rythme, impossible à noter, se prolonge indéfiniment, toujours changeant et varié, sur deux ou quatre mesures d'un accompagnement monotone et invariable; quelque chose, en un mot, qui bouleverse l'âme, et dont il est impossible de donner une idée à qui ne l'a pas entendu.

La belle voix de Léonor, secondée d'un goût exquis, rendait toutes ces émotions, toutes ces nuances avec un accent irrésistible. Les bonnes gens qui travaillaient aux vignes s'arrêtaient pour écouter, et après une ou deux minutes d'extase, ils reprénaient leur ouvrage en disant : « Ce sont les Espagnols. »

Don Christoval avait beaucoup aimé la botanique; ce goût se réveilla en présence d'une nature qui offrait si abondamment de quoi le satisfaire. Don Christoval et don Sulzer, qui, malgré son âge, était encore robuste et grand marcheur, faisaient ensemble de longues excursions dans l'île ou dans les contrées avoisinantes. Léonor, dans les premiers temps, les accompagnait; mais la naissance d'un fils, en lui imposant de nouveaux devoirs, l'empêcha de chercher au dehors des distractions. A quoi bon d'ailleurs? Tous les plaisirs pour elle n'étaient-ils pas rassemblés autour de ce berceau? Autour de ce berceau une famille s'était fondée : le chanoine Sulzer avait été le parrain du petit Carlos; le bon vieillard était fou de son fils. Il faut renoncer à décrire la joie triomphante de don Christoval. Enfin, la venue de cet enfant était, comme le disait don Sulzer, une bénédiction visible du ciel, qui l'envoyait au père et mère comme un gage de pardon et la promesse d'un long bonheur dans l'avenir. F. G.

(La suite à un prochain numéro.)

tout arbitraires et ne ressortaient d'aucun principe; facilement combattues par les adversaires de la démocratie, elles n'ont pas même trouvé de défenseurs dans le parti qu'on croyait servir.

« Il ne pouvait en être autrement. Quand on évite soigneusement les questions de principes, et qu'on se tait justement sur celles où le pays attend que nous nous prononcions, la défiance ou la froideur s'empare des plus bienveillants; alors votre silence ne paraît plus qu'un aveu d'impuissance, votre opposition une affaire de tempérament ou l'illogisme d'esprits honnêtes et chagrins.

« Nous ne saurions trop le répéter, il n'y a de terrain solide pour l'opposition que celui des principes. En attendant qu'elle puisse les faire triompher, qu'elle parle au peuple par la fenêtre. Quand elle fera de la tactique, on la comprendra alors, parce qu'on saura ce qu'elle veut; on pourra lui tenir compte de ses moindres tentatives. Jusque là, qu'elle ne s'étonne pas si le pays reste indifférent : il a un instinct qui ne le trompe jamais. »

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On lit dans l'*Emancipation* :

Il ne saurait être sans intérêt de constater la situation du régent d'Espagne et de ses lieutenants.

Le régent était le 7 de ce mois à Albacète, avec son avant-garde vers Chinchilla, tandis que les révoltés occupaient les défilés d'Almansa, qui couvrent Valence de ce côté. C'est le général Pezuela qui commande la colonne sortie de Valence pour observer la marche d'Espartero.

On pouvait croire que, pour sortir de son inaction, le régent attendait l'arrivée des troupes de Van Halen; mais celui-ci, après avoir échoué devant Grenade et avoir abandonné Jaen, s'est porté sur Cordoue et de là vers Séville, c'est-à-dire qu'il s'éloigne de plus en plus de la Manche. Le plan d'Espartero paraît donc incompréhensible.

Pendant ce temps, Narvaez, jugeant que les forces commandées par Pezuela suffisaient pour le moment à protéger Valence, marchait droit à Teruel, dont il faisait lever le siège, et s'avancait sur Daroca. De là, il est à une marche de Calatayud sur Saragosse, ou bien encore il peut, suivant la grande route de Saragosse à Madrid, se jeter sur les derrières du régent et lui couper ainsi la route de la capitale.

Narvaez peut également couper la retraite à Zurbano qui se retire de Balaguer et Lerida sur Saragosse, poussé par l'armée catalane, à laquelle le général Cortinez, nouvellement nommé pour la commander, va faire poursuivre les succès obtenus par Castro. Cette armée, organisée par Serrano, se trouverait même assez forte pour marcher sur Madrid. Comme le général Aspiroz, de son côté, organisait dans la Vieille-Castille une division dans le but de la diriger aussi sur la capitale, la question serait bientôt vidée.

En résumé, le régent n'a plus de forces organisées et mobiles que celles que commandent Zurbano et Seoane en Aragon, lui-même à Albacète et Van Halen dans l'Andalousie. Nous ne parlons point de la garnison de Cadix, puisqu'elle est indispensable pour maintenir la ville.

Pendant que les événements suivent ainsi leur cours précipité, le moment des nouvelles élections arrive (elles étaient fixées au 13 juillet) sans que l'on ait l'air d'y songer dans l'un ou l'autre parti.

— Le *Patriota* a découvert que Serrano, qui n'était alors que sous-lieutenant de douaniers gardes-côtes à Malaga, fut un de ceux qui montrèrent le plus de zèle en 1831 contre Torrijos et ses compagnons, ces illustres martyrs de la liberté espagnole. Espartero n'a-t-il pas aussi servi Ferdinand VII, et Rodil nese targuait-il pas du titre de *premier* royaliste de Caceres? Serrano avait sur ces deux personnages l'avantage d'être presque enfant à cette époque (il n'a aujourd'hui que 31 ans) et de n'avoir pas comme eux encore le discernement politique qui l'a poussé plus tard dans le parti exalté.

On disait, et une correspondance de Madrid adressée au *Mémorial bordelais* répète ce bruit, que les ex-ministres Lopez, Frias et Caballero, ainsi que M. Cortina et d'autres ex-éputés de l'opposition, s'étaient réunis le 6 pour délibérer au sujet de la conduite tenue à Barcelonne par leur collègue le général Serrano, ministre de la guerre dans le cabinet Lopez, tant sur les emplois qu'il a accordés à des modérés que sur la déchéance qu'il a prononcée sur la régence du maréchal Espartero. Ils seraient tombés d'accord « de ne point adhérer au système du général Serrano, » bien que M. Caballero s'en soit d'abord montré partisan avec des modifications.

Nous devons faire remarquer que M. Cortina a écrit au *Patriota* pour déclarer qu'il est parfaitement faux qu'aucune réunion ait eu lieu, et que, d'après d'autres nouvelles d'ailleurs, M. Caballero était à Guénça comme membre de la junte.

— Nous recevons par voie extraordinaire, dit l'*Emancipation*, des nouvelles de Madrid du 10 d'une haute importance.

Le régent a quitté Albacète le 7 pour se retirer vers l'Andalousie; il était arrivé le soir à El Bonillo, à deux lieues de la Sierra Morena. On ne savait pas encore s'il suivrait le chemin d'Ubeda par Villanueva de Los Infantes, pour prendre ensuite la route royale de Bailen, ou s'il la prendrait à Torrenueva. Dans tous les cas, il est positif que le duc de la Victoire cherchait à se rapprocher du général Van Halen, avec l'intention, assurément, d'aller se renfermer dans Cadix.

Cette nouvelle, et l'apparition sur le col de Guadarrama, à sept lieues de Madrid, du général Aspiroz avec une division qu'on ne dit pas forte de moins de 6,000 hommes, avaient causé une grande consternation dans la capitale et semé le découragement parmi les bataillons de la milice, qui deux jours avant parlaient de se défendre à outrance. On commençait déjà à Madrid à s'occuper des moyens d'éloigner tout résultat fâcheux; on paraissait disposé à se mettre en rapport et à s'entendre avec les insurgés.

Dans une de ses dépêches, le chef politique de Jaen a annoncé qu'une colonne de révoltés de Grenade a fait son entrée à Andujar. On la disait d'abord forte de 5,000 hommes; mais on a su par des avis plus exacts qu'elle était tout au plus de 900 hommes et de 100 chevaux, appartenant aux régiments Asturias, Cuença et d'El Rey, et sous le commandement du lieutenant-colonel Fernandez. Van Halen fait fortifier le fort de la Carraola, qui est à la tête du pont de Cordoue sur le Guadalquivir. Il se trouvait le 6 près d'Antequera.

— Zurbano n'était pas encore arrivé à Saragosse le 11. On assure qu'il avait établi son quartier-général à Bujaraloz. Le général Narvaez n'avait pas quitté le 10 ses positions de Calatayud et Daroca. Ainsi se trouve démentie la nouvelle qu'on a répandue qu'un engagement avait eu lieu sur les Cabrillas, dans lequel le général Concha aurait été tué.

Un ordre-général de l'armée publié à Saragosse le 5 juillet annonce qu'à partir du 1^{er} juillet il est accordé aux soldats des armées d'Aragon, Valence et Catalogne 4 quartos par jour, aux caporaux 5 quartos et aux sergents 1 réal. Des avantages sont également accordés aux officiers.

La *Gazette de Madrid* nous apprend, de son côté, que deux officiers sortis de Valence pour ne point servir dans les rangs de l'insurrection ont été placés, par ordre d'Espartero, dans le régiment de Luchana. Le régent vient d'élever au grade de maréchal-de-camp le brigadier don Pascual Alvarez.

— Le général Roncali est arrivé le 13 à Vittoria; il devait se rendre à Bilbao.

L'autorité d'Irun a reçu l'ordre de permettre le libre passage à tous les émigrés politiques compris dans l'amnistie présentée aux cortès par le ministère Lopez et déclarée comme ayant force de loi par le gouvernement provisoire de Barcelonne.

M. Quijano, ancien gouverneur de Saint-Sébastien lors des événements d'octobre, vient d'être nommé au même poste à Irun, en remplacement de M. le colonel Lezama.

M. Quijano a dû arriver le 13 pour entrer de suite en fonctions.

— Plusieurs habitants des Aldudes, ayant dissimulé leurs intentions avec soin, et à l'insu du maire, se sont glissés sur le territoire Quint, et ont enlevé le 11 près de 2,000 têtes de bétail, en représailles de 1,200 moutons et 150 bêtes à cornes qui avaient été enlevés par les Espagnols il y a trois jours.

Les moutons seuls avaient été rendus; mais les vaches et leurs bergers avaient été gardés, ce qui a exaspéré les Aldudiens. Le sous-préfet était parti de Mauléon le 10 pour empêcher ces fâcheux événements et pour

chercher à opérer un arrangement avec les autorités espagnoles.

(Phare des Pyrénées.)

Nous lisons dans l'*Echo de Vésone*, qui se publie à Périgueux :

« Dans plusieurs communes de notre département, les curés se sont mêlés des élections avec une activité et une passion blâmables.

« Quel respect voulez-vous que les fidèles portent à un prêtre qui se montre animé des mêmes passions, des mêmes faiblesses que le dernier de ses paroissiens? Comment, en se livrant aux combats de la politique et de l'administration civile, peut-il, sujet à errer sur ces matières comme tous les hommes, acquiescer à l'autorité qui lui est nécessaire quand il parle des choses saintes? Comment, après s'être fait l'instrument des haines privées contre une partie de ses paroissiens, peut-il prêcher avec fruit la charité, l'union, l'oubli des injures, le néant des choses humaines, l'amour de Dieu?

« Il y a tout autour du prêtre qui se fait homme politique une atmosphère d'impossibilités et de contradictions qui rendent sa position intolérable.

« Nous ne saurions donc trop engager le clergé des campagnes à ne pas imiter un pareil exemple. »

La commission supérieure des chemins de fer s'est réunie vendredi dernier pour délibérer sur le rapport qui lui a été présenté, au nom de la sous-commission, par M. le comte Daru, sur le tracé du chemin de fer de Paris à Chalon-sur-Saône.

On lit dans le *Progrès*, journal de Mâcon :

Rien n'est encore arrêté sur le changement du titre *le Progrès de Saône-et-Loire*. Cette question sera décidée lors de la réunion des personnes qui doivent prendre une part active à la nouvelle organisation de notre feuille. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que M. de Lamartine, loin de vouloir établir la moindre scission dans l'opposition, cherche au contraire à lui donner plus d'ensemble et plus de force, et c'est pourquoi il n'approuve pas du tout l'épithète *nouvelle* jointe au titre *Démocratie*. La démocratie est une; elle ne peut être aujourd'hui que ce qu'elle a toujours été : les principes sont les mêmes, les hommes seuls nouveaux, et c'est en ce sens que l'entendait probablement l'auteur de la proposition du titre de *Démocratie nouvelle*.

Nous savons que le nouveau prospectus est attendu avec une grande impatience, et nous pouvons prédire que cette impatience sera bientôt satisfaite.

On nous prie de publier la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur du *Censeur*.

En réponse aux deux articles *Variétés* qui ont paru dans le *Courrier de Lyon* les 13 et 14 de ce mois, je viens m'adresser à votre obligeance pour vouloir bien annoncer dans votre plus prochain numéro la publication de mon discours prononcé dans la séance du 4 mars de la société académique d'architecture, et qui est relatif à l'architecture gothique et aux restaurations actuelles de nos églises (1).

En le lisant, le public apprendra que c'est pour le moment la seule réponse que je puisse faire à toutes les inexactitudes et citations tronquées contenues dans ces deux articles, citations qu'on croirait classées par mégarde et groupées avec une intention non artificieuse. Il m'appartient d'autant moins de qualifier les inductions qui en découlent et qu'elles font naître, qu'en le faisant je me trouverais en opposition flagrante avec les règles de confraternité que nous nous sommes imposées, et qui conséquemment m'empêchent de rien publier sans qu'un préalable l'honorable corps auquel j'ai l'avantage d'appartenir ne l'ait lu et approuvé.

Agréez, etc.

J.-E. SAVY, architecte.

On nous adresse la lettre suivante :

Lyon, le 15 juillet 1843.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez inséré dans votre numéro du 14 de ce mois une lettre de M. Merck qui contient des assertions à la fois injurieuses et calomnieuses.

La note qui a été distribuée à l'occasion des élections de la section de Pierre-Scize était parfaitement exacte. M. Merck ayant déclaré à une personne haut placée, et dont la véracité ne pouvait être révoquée en doute, « qu'il voterait au deuxième tour de scrutin pour M. Pasquier, et que, sans pouvoir répondre du vote de ses amis, il les engagerait toutefois à imiter son exemple, » j'ai cru alors pouvoir ajouter le nom de M. Merck à celui de ses honorables compétiteurs, d'autant que, s'il voulait sincèrement l'élection de M. Pasquier, il devait vouloir aussi les moyens propres à faire connaître ses intentions à ses amis.

M. Merck a depuis changé d'avis, et, comme il était parfaitement libre de le faire, je me suis empressé de retrancher mon nom de la note imprimée.

Telle est l'exacte vérité, monsieur le rédacteur; elle ne donnait aucun droit à M. Merck de m'insulter ni de me calomnier.

Agréez, etc.

G. DUNOD.

Chronique.

LYON.

Les chanteurs montagnards nous prient d'annoncer qu'à la demande d'un grand nombre de dilettanti, ils donneront jeudi prochain, dans la salle du Grand-Orient, aux Brotteaux, un dernier concert. L'affiche donnera le programme de cette soirée musicale.

— Hier, de grand matin, un commencement d'incendie a eu lieu dans une maison de la Grande-Rue à Vaise. Le feu avait pris dans les greniers; heureusement on a pu s'en rendre maître facilement. Nous ne pouvons évaluer le dommage.

— Ce matin, à six heures et demie, un bateau chargé de moellons, appartenant au sieur Martelin, conduit par le patron de ville Bonnard, dit Bouché, et qui descendait le Rhône, a heurté contre une des piles du pont Lafayette et a sombré.

Des huit hommes qui le montaient, cinq se sont accrochés à l'une des boucles scellées dans la pile et sont restés là près de vingt-cinq minutes, les uns sur les autres, les pieds dans l'eau, dans la plus horrible position, sans que de long-temps on ne vint à leur secours. Ces malheureux ont attendu le retour d'un bateau qui, pour sauver un des trois hommes emportés par le courant, était descendu presque jusqu'au bas de la digue; un bateau parti du port du Bon-Rencontre a recueilli les deux autres marins.

La personne qui nous donne ces détails, dont elle a été le témoin oculaire, nous rappelle que toutes les fois que des débris de bois sont entraînés, les batelets affluent pour les pêcher. Ce fait est vrai, et les *écumeurs* d'eau douce ne devraient pas oublier qu'ils ont aussi une mission d'humanité à remplir.

DÉPARTEMENTS.

Mardi dernier, sur les cinq heures du soir, le nommé François, marbrier, rue de l'Héritan, à Mâcon, conduisant aux prés une voiture vide et suivant le chemin de halage couvert d'eau, a été entraîné dans la Saône. En moins de cinq minutes des pêcheurs et des marins de Saint-Laurent accoururent avec leur zèle accoutumé, et, plongeant leur harpon dans l'endroit où avait disparu François, le retirèrent de l'eau; son cœur battait encore, et si une boîte de secours eût pu être mise à contribution, ce malheureux père de famille eût été sauvé. Le cheval et la voiture n'ont pas encore été retrouvés.

(1) Voir aux annonces.

Nouvelles Diverses.

Dimanche dernier, vers les quatre heures de l'après-midi, et lorsque la foule des promeneurs parisiens, attirée par un tardif soleil, envahissait le bois de Boulogne et les allées de Neuilly, une détonation se fit entendre dans l'avenue de Sainte-Foy, non loin du palais du roi. Aussitôt les curieux se dirigèrent de ce côté, et ils virent avec horreur un homme qui venait de se brûler la cervelle dans un fossé, près de la maison portant le n° 4.

L'autorité fut avertie sur-le-champ, et M. le commissaire de police de Neuilly, accompagné de M. Georges, maréchal-des-logis de la gendarmerie de cette résidence, se transporta sur le lieu de l'événement. Le malheureux suicidé nageait dans une mare de sang. Il avait la moitié de la tête, du côté droit, au-dessus de l'oreille, emportée. Près de lui était le pistolet qui avait servi à l'accomplissement de sa funeste action, et de l'autre côté plusieurs papiers qui permirent de constater son individualité. Cet homme, âgé d'une trentaine d'années, se nommait Théodore Goussens; deux domiciles étaient indiqués sur ses papiers : l'un rue Neuve-Saint-Gilles, 4 bis, et l'autre rue et hôtel Amelot.

On trouva sur lui une espèce de testament et une lettre adressée à la reine, et dans laquelle il lui recommandait une personne. Rien n'indiquait le motif qui l'avait poussé à sa déplorable résolution. Son corps a été aussitôt transporté à la Morgue.

(Gazette des Tribunaux.)

Un nouvel orage a éclaté dans la journée de lundi sur la ville de Strasbourg, entre une et deux heures de l'après-midi. La foudre est tombée sur l'école de pharmacie, mais sans causer aucun dégât notable. Elle a atteint la cheminée, sur laquelle se trouve une grosse barre de fer qui paraît l'avoir attirée; puis elle a glissé le long de la toiture, elle a enlevé du côté gauche un fragment du fronton, et elle est enfin tombée dans la rue. M. Lallemand, préparateur, se trouvait seul en ce moment dans le laboratoire.

Quelques journaux rapportent qu'à Udine (Italie), un homme qui se mourait dans les tourments de l'hydrophobie fut guéri par des gorgées de vinaigre qu'on lui fit avaler par méprise, au lieu d'une autre potion qui lui était destinée. Un médecin de Padoue, ayant appris le fait, essaya le même remède sur un malade à l'hôpital, et lui administra du vinaigre le matin et le soir. Le malade atteint d'hydrophobie fut promptement et parfaitement guéri.

Nous ne prenons pas sur nous de garantir l'efficacité du remède, mais du moins peut-il être essayé sans danger.

Un affreux événement a marqué l'issue de la fête patronale de Pradines, où s'était rendue hier une partie de la population et de la garnison de Cahors. Une nacelle qui transportait sur l'autre rive sept militaires, un nautonnier et un enfant de quatorze ans a chaviré au milieu du Lot par l'imprudence des jeunes soldats qui, après un dîner copieux, s'amusaient à lui imprimer un mouvement d'oscillation. L'endroit où elle s'est engloutie était trop profond pour offrir aucun moyen de salut à la plupart de ces malheureux qui ne savaient point nager; leur premier mouvement a été de se saisir les uns les autres, et, paralysant ainsi les efforts qui eussent pu les soutenir quelques instants, ils ont disparu sous les eaux qui se sont refermées sur eux.

Un bateau venu tardivement à leur secours n'a pu recueillir qu'un sapeur qui a lutté quelques minutes contre la mort. Le batelier s'est sauvé à la nage, entraînant un des naufragés; mais tout le reste, c'est-à-dire cinq militaires et un enfant, n'a pu être retiré que privé de vie. C'était à la fois un spectacle douloureux et effrayant que de voir ces six cadavres rangés sur la rive, la face horriblement décomposée et les pieds trempant encore dans l'eau en attendant de tardifs et inutiles secours.

Les seuls efforts qui aient été faits avec une courageuse patience sont dus à un gendarme nommé Lafargue, qui, attiré par le désordre que provoquait cet événement, s'est jeté résolument à la nage, a sauvé le sapeur encore vivant et a plongé quinze fois pour retrouver et ramener au rivage les corps des six noyés. La persévérance inerte que ces malheureux mettaient sous l'eau à faire cause commune et à rester cramponnés l'un à l'autre a été une longue et périlleuse résistance; mais il n'a pris de repos qu'après avoir accompli sa pénible tâche, et c'est alors que, la force défaillant plutôt que le courage, il s'est évanoui, et a manqué augmenter par son dévouement le nombre des victimes.

(Radical du Lot.)

Nouvelles Etrangères.

SUISSE.

THURGOVIE. — La belle propriété de Arenenberg, dernière propriété en Suisse du prince Louis-Napoléon, vient d'être vendue à un Neuchâtois. Le château, avec les terres qui en dépendent, ses richesses artistiques, ses tableaux de David, ses nombreux souvenirs donnés par l'empereur, a été cédé pour la somme de 180,000 florins.

ZURICH. — Les élections pour les tribunaux de district sont terminées. Les libéraux l'ont emporté dans la plupart des districts sur les conservateurs. Les tribunaux précédents, composés au gré de ceux-ci, ont dans

mainte occasion abusé de leur victoire. Le peuple a voulu donner une leçon.

L'ancien bourgmestre Hirzel vient de mourir.

ANGLETERRE.

LONDRES. — La discussion a continué à la chambre des communes, le 11, sur la motion de M. O'Brien relative à l'Irlande. Sir Robert Peel a prononcé un long discours dans lequel il a combattu l'idée de faire des concessions à l'Irlande. Il a dit que le cabinet traitait mieux l'Irlande que l'Ecosse, et que dernièrement encore, le cabinet avait à choisir trois sculpteurs pour élever des monuments en l'honneur d'illustrations maritimes de la Grande-Bretagne. Il prit deux Irlandais sur trois artistes. Il a déclaré ensuite que le gouvernement était décidé à user de tout son pouvoir et de toute son autorité pour maintenir dans toute son intégrité l'union législative entre les deux pays. Le ministre a dit qu'il voulait continuer ce qu'il avait commencé, et quant à la condition sociale de l'Irlande, il a dit que l'administration était disposée à donner un examen approfondi à la question des relations de propriétaire à fermier. « On dit encore : Pourquoi ne faites-vous rien ? Pourquoi rester l'arme au bras ? Pourquoi ne pas présenter des mesures ? Je sais qu'il existe, et surtout dans certains quartiers, une tendance à réclamer des mesures coercitives ; mais il faut tenir compte de la situation véritable et des moyens dont peut disposer le gouvernement. On peut demander de nouvelles mesures qui paraissent répondre au vœu de supprimer tous les troubles ; je demande pour le gouvernement le droit absolu de déterminer par lui-même jusqu'à quel point il est opportun de demander l'application des lois existantes ou d'en appeler au parlement pour obtenir de nouvelles lois. »

Lord Russell, un des chefs de l'opposition, a répondu que si l'ordre régnait en Irlande, c'est parce qu'O'Connell y prêchait le respect à la loi. Il a conseillé de faire des concessions, et, entre autres, de mettre en Irlande les deux clergés sur le même pied; enfin, pour toutes choses, d'appliquer le principe de l'égalité.

Le gérant responsable, B. MURAT.

AVIS. — Il a été trouvé hier, sur la place des Cordeliers, un acte d'engagement volontaire pour le corps des zouaves, au nom d'un sieur Minet (Charles).

Cet acte a été apporté au secrétariat-général de la mairie, où on peut se présenter pour le retirer.

LIBRAIRIE MÉDICALE DE CH. SAVY JEUNE,
QUAI DES CÉLESTINS, n° 48,
ET MIDAN ET GOURDON,
RUE LAFONT, 5.

DES VACHES LACTIÈRES,

De leur choix, du régime alimentaire et des soins hygiéniques à suivre; par M. LAFONT, professeur de pathologie, de clinique et de médecine légale à l'école royale vétérinaire de Toulouse, etc. — In-8°. — Paris et Lyon, 1843. — Prix : 2 fr. (10040)

OBSERVATIONS

sur les restaurations actuelles

DE NOS ÉGLISES,

et nécessité de mettre au concours le projet de réédification

DE LA FAÇADE DE SAINT-NIZIER,

AVEC PLUSIEURS RÉFLEXIONS CRITIQUES SUR L'ARCHITECTURE GOTHIQUE;

Mémoire lu à la Société académique d'architecture de Lyon, dans la séance du 4 mars 1843, par J.-E. Savy, architecte.

Religio artesque.

A Lyon, chez Louis Lesne, libraire, grande rue Mercière, n. 26. — 1843. (2033)

Etude de M^e Galliot, avoué, quai de Bondy, 162.

VENTE PAR LICITATION JUDICIAIRE,

A LAQUELLE LES ÉTRANGERS SERONT ADMIS,
En l'audience des criées du tribunal civil de Lyon,
PALAIS NEUF DE JUSTICE, PLACE DE ROANNE,

D'UNE JOLIE MAISON de campagne, ET D'UN JARDIN,

Situés sur l'île-Barbe, commune de Saint-Rambert-l'Île-Barbe, arrondissement de Lyon, département du Rhône;

DE PLUSIEURS

IMMEUBLES

consistant en bâtiments de maître
et de cultivateur, vignes, terre
chenevière, bois taillis
et de haute-futaie,

Situés sur la commune de l'Arbresle, arrondissement de Lyon.

L'adjudication est fixée au vingt-deux juillet mil huit cent quarante-trois, pour avoir lieu en neuf lots, dont les mises à prix primitives ont été réduites, savoir :

Celle du premier lot à	6,000 fr.
Celle du second lot à	5,000
Celle du troisième lot à	1,000
Celle du quatrième lot à	2,000
Celle du cinquième lot à	3,000
Celle du sixième lot à	2,000
Celle du septième lot à	500
Celle du huitième lot à	100
Celle du neuvième lot à	25 fr.

Au pardessus de ces mises à prix.

L'adjudication sera faite ledit jour vingt-deux juillet prochain, de dix heures du matin à deux heures de relevée, devant celui de MM. les juges qui tiendra ladite audience des criées.

Il sera reçu, sur les deuxième, troisième et quatrième lots, une enchère générale qui obtiendra la préférence si elle dépasse le montant des enchères partielles faites pour les trois lots.

S'adresser, pour les renseignements, audit M^e Galliot, avoué poursuivant, et à M^e Arnoux, avoué présent à la vente, demeurant à Lyon, place Saint-Jean, n. 8. (3250)

ÉTUDE DE M^e VUY, SUCCESSION DE M^e QUANTIN, NOTAIRE A LYON, QUAI SAINT-ANTOINE, N. 11.

On demande UN LOCATAIRE PRINCIPAL pour une maison à Vaise.
S'adresser audit notaire. (3946)

Etude de M^e Pichot jeune, huissier à la
Guillotière.
VENTES JUDICIAIRES.

Le mardi dix-huit juillet 1843, à dix heures du matin, sur la place du Pont, à la Guillotière, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des objets ci-après : banque en acajou, tables, tabourets, fourneaux, poêle, et autres objets. Au comptant. (1890)

Même étude.

Le lundi dix-sept juillet 1843, à dix heures du matin, sur la place Louis XVI, aux Brotteaux, il sera procédé à la vente des objets ci-après : tables, chaises, poêle, ustensiles de ménage, deux charrettes, deux chevaux hors d'âge. Le tout au comptant. (1891)

ÉTUDE DE M^e TAVERNIER, NOTAIRE A LYON, RUE BAT-D'ARGENT, N. 22.

ADJUDICATION DÉFINITIVE,

Pardevant le tribunal civil de Vienne (Isère),
le vingt-deux juillet 1843,

DE LA FABRIQUE

DE FIL DE FER

APPELÉE FORGES DE BELMONT,

Située à deux myriamètres de Lyon, sur la commune de Chavanoz, canton de Meyzieux (Isère), mue par une très-belle prise d'eau et huit tournants, et composée de vastes bâtiments, usines, machines, canaux, jardin, cours, prairies, terre, etc.

S'adresser, pour plus amples renseignements à M^e Meys-son, avoué à Vienne, et audit M^e Tavernier, notaire à Lyon. (5268)

ÉTUDE DE M^e JOGAND, NOTAIRE A LYON, PLACE DES CARMES, 1.

PLUSIEURS MAISONS,

Situées à Saint-Just, rue des Farges et près des barrières de l'octroi.

Elles sont du prix de 9,000 à 40,000 fr.

S'adresser audit M^e Jogand, notaire. (2019)

A vendre.

UNE MACHINE PROPRE A LA FABRICATION DES
POINTS DE PARIS. Sa force lui permet de faire toutes
les points de dix à trente-six lignes.
S'adresser chez M. Placy, passage de l'Argue. (2022)

A vendre.

UN GRAND OMNIBUS en très-bon état et bien confectionné.
S'adresser au café Dupuy, à la Guillotière, Grande-Rue. (2024)

A vendre de suite pour cause de maladie.

UN FONDS DE CAFÉ bien achalandé, décoré à neuf, situé grande rue de la Guillotière. On donnera toute facilité pour le paiement.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Maguin, fabricant d'huile, grande rue de la Guillotière, n. 83. (1985)

A vendre pour cause de départ.

FONDS DE BOTTEUR-CORDONNIER bien achalandé, rue Saint-Joseph, n. 1. — Loyer : 400 fr. — On donnera des facilités pour le paiement.
S'y adresser. (6302)

Excellente Occasion.

A vendre.

PIANO DROIT, presque neuf, en bois d'acajou, avec filets et galerie découpée, à six octaves et demie. — Prix : 550 fr.

S'adresser, pour le voir, de deux à quatre heures, chez M. Jullien jeune, 16, rue Tramassac, au 1^{er}. (2032)

A vendre au-dessous de sa valeur.

TRÈS-BELLE CHEMINÉE EN MARBRE VERT DES
ALPES, à console et griffes de lion, etc.
S'adresser rue Port-Charlet, n. 26, au 1^{er}, à Lyon. (2030)

A sous-louer de suite

A UN RENTIER.

TROIS PIÈCES pour 120 francs par an, au 1^{er}, à Sainte-Foy-lez-Lyon, avec jouissance de la promenade dans un grand clos.
S'adresser, audit lieu, à M. Masse, rue Beau-Soleil, n. 373, maison Pharon. (2031)

A VENDRE.

POUR JOUIR DE SUITE,

TRÈS-BELLE PROPRIÉTÉ

Située à l'entrée de la ville de Bourgoin,

Joignant la route royale de Lyon,

Composée d'une jolie maison d'habitation réparée depuis peu de temps, avec jardin complanté d'arbres fruitiers en plein rapport, d'une vaste basse-cour, de grange, écurie et grenier à foin, d'une magnifique prairie de première qualité, très-bien arrosée, ayant une superficie de six hectares cinquante ares, et d'une pièce de terre contiguë contenant environ un hectare cinquante ares.

Cette propriété, qui borde la route de Lyon, est bien fermée; elle joint, à l'est, un cours d'eau intarissable, sur le bord duquel existe une promenade ombragée, fort agréable, qui fait partie de la propriété; elle réunit enfin tous les agréments que l'on peut désirer, et offre un placement avantageux.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, à M^e Martin, notaire à Bourgoin. (6116)

Pharmacie à Lyon. — Rue Palais-Grillet, N° 23.

DÉPURATIF DU SANG.

sirop végétal de salsepareille et de séné,

POUR LA

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches, les plus rebelles affections rachitiques, rhumatismales, et de toute déviation ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Prix : 5 fr. le flacon.

Dépôt à Saint-Etienne, à la pharmacie Chermeson, rue de la Comédie; à Marseille, M. Fabre, pharmacien, sur le port. (7149)

BANDES F. SOLLIER.

F. Sollier, fabricant de Billards,

RUE DES CÉLESTINS, N° 6,

BREVETÉ DU ROI,

Membre correspondant de l'Académie de l'Industrie,

Donne avis au public qu'il a récemment inventé des bandes supérieures à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, qui sont à l'abri de toute influence atmosphérique et garanties pour dix ans sur facture imprimée. Elles portent le nom de l'inventeur, F. SOLLIER.

Tous les jours on peut les essayer dans son magasin, rue des Célestins, n. 6, où l'on trouvera des billards en tous genres aux prix les plus modérés, ainsi que d'autres bandes en caoutchouc, lisières, etc., et tous les accessoires, soit drap, billes, queues, etc., en gros et en détail.

Nota. — M. F. SOLLIER n'a ni associé ni intéressé, et lui seul est à la tête de ses ateliers. (Ne pas confondre l'adresse.) (6282)

Vésicatoires, Cautères

De LE PERDRIEL, pharmacien breveté, faubourg Montmartre, 78, à Paris. — Ses TAFETAS, ses COMPRESSES, ses POIS ÉLASTIQUES, ses SERREBRAS, etc., qui constituent un pansement simple, propre, commode, économique, ses EXUTOIRES sans douleur ni démanchement, se trouvent dans beaucoup de pharmacies en France et à l'étranger, toujours revêtus du timbre et de la signature de l'auteur. — Dépositaires : MM. Vernet, place des Terreaux, et Lardet, place de la Préfecture, à Lyon. (3195-6466)

DU 10 AU 20 JUILLET,

L'AIGLE

PARTIRA POUR

CHALON

Tous les jours impairs à 5 heures 1/2 du matin. (7308)

Hygiène. — Somnambulisme.

Le somnambule FERDINAND, qui voit les MALADES, le SIÈGE et la NATURE de leur MAL, quel que soit leur ÉLOIGNEMENT et sans être EN RAPPORT avec eux par quoi que ce soit, donne des CONSULTATIONS tous les jours (sous la direction d'un médecin) chez M. POSSIN, cours Bourbon, 40, à l'entresol, en face du pont Lafayette. (2021)

AVIS.

M. DURAND, CHOCOLATIER, rue du Bois, n. 10, à Lyon, a l'honneur de prévenir les personnes qui font usage de chocolat que l'on trouve chez lui un assortiment de bon chocolat de santé à des prix très-modérés, et aussi les sirops et liqueurs en gros et en détail. (929)

SEUL DÉPOT

A Lyon, chez M^{me} veuve RAVY, rue Puits-Gaillet, 7.

DES ARTICLES RENOMMÉS

DE LA MAISON ROUSSEAU DE PARIS.

L'EAU DORÉE, qui teint réellement sans préparation, de suite et pour toujours, les cheveux et les favoris en toutes nuances.

LA POMMADE GRECQUE, qui arrête immédiatement la chute des cheveux et les fait pousser en peu de temps.

L'ÉPILATOIRE DU SÉRAL, qui fait tomber les poils du visage ou des bras en dix minutes, sans altérer aucunement la peau.

LA CRÈME DE TURQUIE, qui blanchit à l'instant même la peau la plus brune.

L'EAU DE TURQUIE, qui efface les rousseurs et toutes les taches du visage.

L'EAU ROSE DE LA COUR, qui rafraîchit le teint, lui donne un coloris vif et naturel : on peut se laver le visage sans qu'il disparaisse. — Prix : 5 fr. chaque article. (7098)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS,
rue de la Poulallerie, 19.